



MEMENTO - RECEPTION DES EQUIPES VISITEUSES

A L'ATTENTION DES DIRIGEANTS RESPONSABLES DES SELECTIONS

SECRETARIAT : (Valérie)

- Informer le Responsable COMMUNICATION du COMITE TERRITORIAL.
- Lettre au Comité concerné, précisant :
 - ↪ JOUR et HEURE des matchs ainsi que les terrains.
 - ↪ HEBERGEMENT (mise à disposition dans la recherche d'hôtels ou de Restaurants. Liste Restaurants Hôtels partenaires du Comité Drôme Ardèche en priorité).
- Convocations à faire passer sur BO (avec délai pour désistement).

DEPLACEMENT :

- Horaires de départ et d'arrivée.

INVITATION :

- Eventuellement repas d'avant match avec Arbitres, Délégué FFR, Président du club recevant. Précision du jour, du lieu et de l'heure de rendez-vous (Valérie).

MATERIEL : Responsable de la Sélection

- La veille du déplacement, s'assurer que rien ne manque sur le plan matériel :
 - ↪ Nombre de maillots (couleurs).
 - ↪ Pharmacie équipée.
 - ↪ Ballons et bouteilles (à la charge des Responsables de Sélection).
 - ↪ Etc....

SI HEBERGEMENT (équipe visiteuse) :

- Prévoir petite délégation pour accueillir les visiteurs à l'hôtel retenu. Prendre le verre de l'amitié et donner rendez-vous pour le repas officiel du lendemain si c'est le cas.
- Si « Réveil Musculaire » programmé, se rendre au stade retenu pour régler les éventuels petits problèmes inhérents à un groupe en déplacement (ou faire vérifier par le club local).

TRAINING : Eventuel

- Si nécessaire, prévoir décrassage et dernière mise au point sur le terrain.
- Réservation à prévoir pour le terrain.

REPAS SPORTIF :

- 10h30 pour match à 13h30.
- 11h30 pour match à 15h00.

AVANT MATCH :

- Prendre contact avec Arbitre et Délégué FFR ou superviseur.
- Remettre au Superviseur la feuille de renseignements en vue d'éventuelles sélections de joueurs.
- Remplir le feuille de match, remise à l'Arbitre. Veillez scrupuleusement à la correspondance des numéros de joueurs avec leur poste.

MATCH :

- En toutes circonstances, les Représentants du Comité Territorial doivent s'élever au-dessus des débats et faire preuve de « MAITRISE » pendant la durée du match et après la rencontre.

APRES MATCH :

- Entretien avec l'Arbitre et le Superviseur et noter, éventuellement, les fautes à répétition sanctionnées et les problèmes constatés avec nos joueurs.
- Eventuellement se faire préciser l'origine des sanctions prises.
- Récupérer les licences signées par l'arbitre (ROVALTAIN XV).
- Prendre la photocopie de la feuille de match pour la liste des Sélectionnés (si nécessaire)
- Réception d'après match organisée par le Comité ou le Club organisateur.



Dans le cas d'accident survenu en cours de match à un joueur, il y a nécessairement visite à un Docteur, transport à un Centre Hospitalier ou Clinique :

- Se munir de la fiche sanitaire

Le Dirigeant accompagnateur du blessé doit faire remplir la DECLARATION D'ACCIDENT par le médecin de service et noter les renseignements suivants demandés par l'assurance :

- NOM (majuscule), PRENOM et DATE DE NAISSANCE du joueur blessé
- NUMERO DE SECURITE SOCIALE (si scolaire, celui des parents)
- ETABLISSEMENT SCOLAIRE ou EMPLOYEUR
- DATE, HEURE et LIEU de l'accident
- CAUSE DES BLESSURES ET NATURE
- NOM d'un TEMOIN (Educateur ou Dirigeant)
- PLACE OCCUPEE par le joueur au moment de l'accident
- Accident survenu au cours d'un MATCH ou d'un ENTRAINEMENT
- Dans quelle équipe le joueur effectuait la match au moment de l'accident.